

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE OREGANO PLUS »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4  
BIETRY, SECTION EY, PARCELLE 60, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 21/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE OREGANO PLUS »

Objet : RESTAURATION CAFE KARAOKE PATISSERIE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4  
BIETRY, SECTION EY, PARCELLE 60, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M BASMA HILAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11341 du 12/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73371/GTCA/RC/2023 du 12/10/2023

